

TARIF DES AUDITS ET CONSEILS (annexe II)Valable dès le 1^{er} janvier 2001

Prix hors taxe, la TVA de 8,1 % sera facturée en sus

| Durée de la prestation dans l'entreprise (audits) ou pour l'entreprise (conseils) | Prix pour un ingénieur ou chargé de sécurité | Prix pour un médecin ou Hygiéniste du travail |
|--|---|--|
| par ½ jour, y compris rapport d'audit | Fr. 650.- | Fr. 900.- |
| par jour, y compris rapport d'audit | Fr. 1'300.- | Fr. 1'700.- |

Les prix ci-dessus ne prennent en compte que le temps passé dans l'entreprise pour les audits ou au profit de l'entreprise pour les conseils. Le temps de déplacement, l'indemnité kilométrique et d'éventuels frais d'hébergement seront facturés à part à l'entreprise.